

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Livraisons écologiques et sociales pour les plus fragiles et dans tous les commerces
Initiant-e(-s) : Joël Teuscher, Anne-Françoise Decollogny, Denis Corboz

Les livraisons à domicile ont connu un vrai boom au cours des semaines écoulées suite à l'accès restreint aux commerces lors de la crise COVID-19. Il est probable qu'une partie des besoins et habitudes prises par les Lausannois.e.s perdurent au-delà de la crise. De plus, ces services d'achats et de livraisons peuvent s'avérer indispensables pour aider les plus fragiles d'entre nous, aînés ou personnes à mobilité réduite par exemple, à garder leur autonomie.

Les modalités de l'organisation d'un tel service de livraisons et d'achats à la population et aux commerces pourraient être diverses allant d'un service de la Ville ou encore à l'aide d'une structure associative existante et présente localement, nécessitant sans doute une subvention de la Ville, tant il est vrai qu'aujourd'hui les commerces qui pratiquent ce système le font en général à bien plaisir. Ce qu'il est certain c'est qu'il faudra des livreurs, qui pourraient être des personnes dans le besoin de réinsertion professionnelle ou encore des civilistes. Il faudra également des véhicules et ici un aspect important sera de garantir un très faible niveau d'impact, notamment en termes d'émissions, mais aussi d'occupation de l'espace public, par exemple par le recours aux vélos ou aux véhicules électriques légers. Il sera également important de veiller au maintien d'un canal d'achat accessible à toutes et tous, au-delà de la fracture numérique, en gardant un moyen de commande accessible comme le téléphone.

La situation actuelle de confinement risque de durer plusieurs mois pour les plus fragiles et ce service sera également un soutien pour le commerce local qui peut se trouver malmené par la grande distribution, dotée de ses propres canaux. Il pourra d'ailleurs perdurer au-delà de cette situation de confinement, voire même être étendu à d'autres clients. En effet, sans avoir de commissions lourdes à porter, une personne sera plus facilement amenée à flâner et utiliser d'autres services qu'offre la ville, coiffeurs, bistros, etc.

La présente initiative invite la Municipalité à étudier l'opportunité de créer et de soutenir financièrement la constitution d'une structure à même d'assurer tout type d'achats et de livraisons au service la population qui en a besoin et dans les commerces lausannois.

Lausanne, le 8 mai 2020


Anne-Françoise Decollogny

Joël Teuscher



Denis Corboz

